



Conférence générale

33e session
Projet de résolution

Генеральная конференция

33-я сессия
Проект резолюции

dr

Paris 2005

General Conference

33rd session
Draft resolution

المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون
مشروعات القرارات

Conferencia General

33ª reunión
Proyecto de resolución

大会

第三十三届会议
决议草案

33 C/DR.28*
(COM.II, III, V)
14 septembre 2005
Original anglais

Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)

présenté par l'AFRIQUE DU SUD, l'ANGOLA, le BOTSWANA, le LESOTHO, MAURICE, le MOZAMBIQUE, la NAMIBIE, la RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, la RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE, le SWAZILAND, la ZAMBIE, le ZIMBABWE

Titre II.A - Grands programmes, projets relatifs aux thèmes transversaux

Grand programme :	I	Éducation
Grand programme :	II	Sciences exactes et naturelles
Grand programme :	V	Communication et information
Programme :	II.2	Renforcement des capacités en science et technologie au service du développement durable
Sous-programme :	II.2.1	Sciences fondamentales et sciences de l'ingénieur, énergies renouvelables et atténuation des effets des catastrophes
Résolution (33 C/5 par. n°) :	02210	
Incidences budgétaires indiquées par les auteurs :	150.000 dollars des États-Unis	
Source de financement proposée par les auteurs :	Budget ordinaire des grands programmes I, II et V, et sources extrabudgétaires	

* Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 16 août 2005.

La Conférence générale

Modifications, suppressions ou adjonctions proposées :

(voir paragraphes 53 et 54 du document 33 C/6)

53. Recommande que, dans la résolution proposée au paragraphe 02210, alinéa (v), l'expression « et par la culture de la maintenance » soit supprimée, qu'un nouvel alinéa (vi) libellé comme suit soit ajouté : « d'aider au renforcement des capacités de gestion des actifs matériels pour l'élimination de la pauvreté et le développement durable grâce à la culture de la maintenance », et que les alinéas suivants soient renumérotés en conséquence ;

54. Recommande en outre que dans les « approches stratégiques » l'expression ci-après soit insérée après l'expression « culture de la maintenance » : « en tant qu'activité intersectorielle concernant les grands programmes I et V » et que le nouveau résultat escompté soit ajouté au paragraphe 02213 comme suit : « Amélioration des capacités de gestion des actifs matériels » assorti des indicateurs de performance suivants : (i) capacités renforcées grâce au Centre régional africain pour la culture de la maintenance à l'Institut de technologie de Dar es-Salaam ; (ii) programmes de formation et manuels sur la culture de la maintenance élaborés ; (iii) séminaires et ateliers de sensibilisation et de prise de conscience sur la culture de la maintenance organisés ; (iv) formulation de contenus pour l'intégration de la culture de la maintenance dans les programmes scolaires ;

Note explicative :

Le projet sous-régional intersectoriel sur la « culture de la maintenance au service de l'atténuation de la pauvreté et du développement durable » doit être mis en œuvre dans la sous-région de l'Afrique orientale et australe. Dans un premier temps, les pays participants seront l'Afrique du Sud, le Kenya, la Namibie, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Zimbabwe. D'autres pays pourront se joindre à eux.

Il est demandé à l'UNESCO de prélever sur son budget ordinaire des fonds de démarrage à hauteur de 150.000 dollars des États-Unis afin d'aider à entreprendre, pendant l'exercice biennal 2006-2007, les activités suivantes : renforcement des capacités du Centre régional africain pour la culture de la maintenance à l'Institut de technologie de Dar es-Salaam ; élaboration de programmes de formation et de manuels sur la culture de la maintenance ; organisation de séminaires et d'ateliers de sensibilisation et de prise de conscience sur la culture de la maintenance ; et formulation de contenus pour l'intégration de la culture de la maintenance dans les programmes scolaires.

Le projet vise à étudier la question des mentalités et des aspects techniques associés à la gestion des actifs par la culture de la maintenance, jouant ainsi un rôle de premier plan dans l'atténuation de la pauvreté et le développement durable.